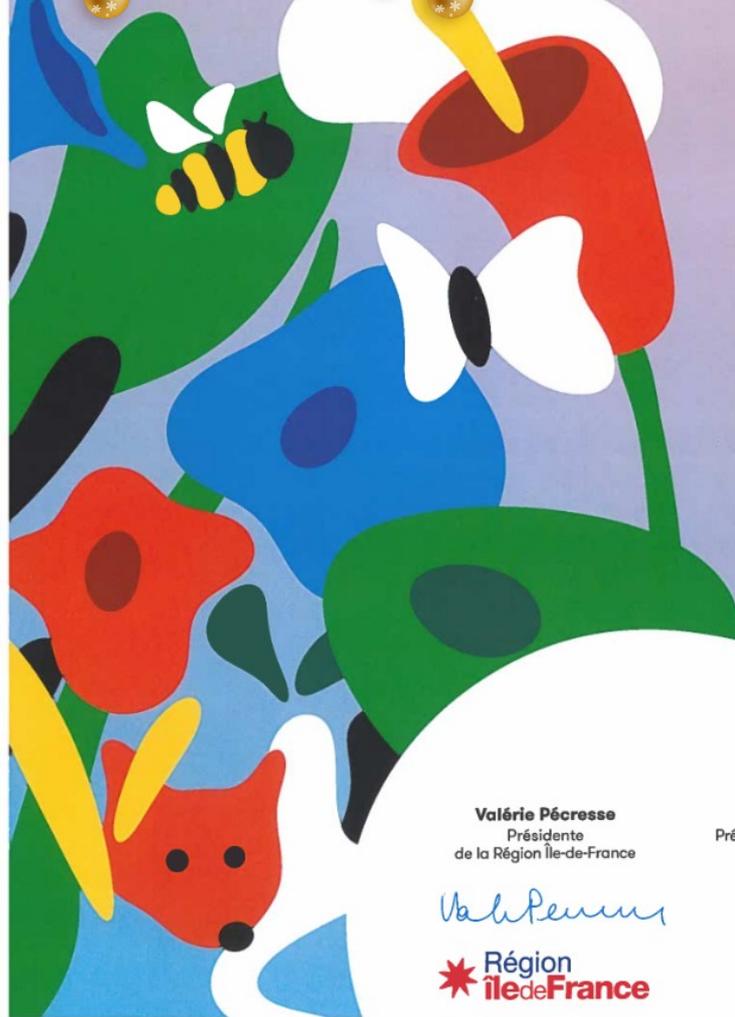


Janvier 2025

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

20
24

2 FLEURS

Choisy-en-Brie

Valérie Péresse
Présidente
de la Région Île-de-France



**Région
île de France**

Hamida Rezeg
Présidente du Jury Régional Villes et Villages Fleuris
Déléguée spéciale au Tourisme
à la Région Île-de-France



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Alexandra Dublanche
Présidente de Choose Paris Region
Vice-présidente chargée de la Relance, de l'Attractivité,
du Développement économique et de l'Innovation
à la Région Île-de-France



**CHOOSE
PARIS
REGION**

MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher
77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

contact@choisy-en-brie.fr - www.choisy-en-brie.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Après la première fleur obtenue par l'ancienne municipalité en 2018, nous avons décidé de renouveler la candidature de notre commune au concours des Villes et Villages Fleuris d'Ile de France.

Participer à ce concours, c'est s'efforcer de mettre en avant les initiatives communales en faveur de la renaturation, l'implication des personnels et des habitants dans l'amélioration de notre cadre de vie et dans le respect des règles environnementales.

Lors du passage du jury, le 9 Juillet 2024, nous avons eu à cœur de montrer non seulement les massifs fleuris et les décorations, mais également les vergers communaux, les haies fleuries et celle plantée par les enfants avec la collaboration de la Fédération des Chasseurs, les arbres remarquables, ainsi que l'engazonnement du cimetière. Le jury a également apprécié nos efforts en matière de gestion de l'eau, d'arrosage ciblé, et la participation active de nombre de bénévoles à nos côtés. Et la récompense est à la hauteur de nos espérances !!!

Une deuxième fleur a été décernée à notre commune, parmi 89 titulaires d'une première fleur. Une des rares communes de Seine & Marne, avec ses spécificités telles que son étendue et son nombre de hameaux, à se voir attribuer cette distinction face à de grandes villes avec des moyens humains et financiers bien plus importants. La remise officielle du diplôme s'est déroulée lundi 9 décembre, au siège de la Région Ile de France, et c'est avec une grande fierté que mes adjoints et moi-même avons reçu la deuxième fleur des mains de Mme Hamida REZEG, présidente du jury, en présence des membres du jury et des représentants des communes récipiendaires.

Je tiens donc à remercier chaleureusement Jérémy et Julien, tous les Choiséens qui fleurissent leurs propriétés, entretiennent et embellissent notre joli village et bien entendu les bénévoles qui n'hésitent pas à donner un coup de main très appréciable.

Notre village que nous aimons paisible et serein va connaître à nouveau une période très perturbée au cours du premier semestre 2025. En effet, afin de raccorder un parc de panneaux photovoltaïques posés sur une exploitation située à CHEVRU, une demande de permission de voirie a été déposée par ENEDIS pour passer des câbles souterrains depuis cette exploitation jusqu'à un poste source à LA FERTE-GAUCHER. Il faut donc traverser Coffery, longer la RD 215, traverser le centre bourg par la Grande Rue, la rue de la Ferté Gaucher, et continuer sur la RD 215. Il va sans dire que ces travaux d'enfouissement de câbles représentent un énorme chantier qui va lourdement impacter la circulation automobile et la quiétude des riverains !

Le retard de nomination d'un gouvernement entraîne l'absence de budget de l'Etat pour 2025 et cela risque de ne pas être sans conséquence sur le fonctionnement des budgets communaux. Les subventions sont suspendues : si les élus locaux pourront bien bénéficier de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou encore le FONDS VERT pour leurs dépenses déjà engagées, ils devront attendre l'adoption d'un budget 2025 pour percevoir ces dotations sur leurs nouvelles dépenses.

Pour terminer sur une note positive, nous venons d'apprendre la réouverture du restaurant Place de l'Eglise courant janvier. C'est sous l'enseigne « O'LUNE » que M. Kajavathan KANAGARATNAM vous proposera une cuisine traditionnelle. Il est également prêt à accueillir la clientèle dès 7h du matin pour servir des petits déjeuners ou cafés et restera ouvert sur une large amplitude horaire.

J'aurai le plaisir de vous le présenter lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous conviés le Samedi 11 Janvier 2025 à 18 heures à la salle polyvalente !

En attendant de le faire de vive voix, je vous souhaite une bonne année 2025.

Votre Maire,

Daniel TALFUMIER

Vive les mariés !

Le 23 novembre 2024 Shirley BESNARD et Romain VALENTE

Bonjour les bébés

Le 14 octobre 2024 Victoria DORLE
Le 23 octobre 2024 Logan SALGADO LOPES COTTE

Ils nous ont quittés

Le 5 octobre 2024 Daniel ARMABESSAIRE
Le 28 octobre 2024 Dominique RENAULT épouse POMMIER
Le 31 octobre 2024 Jean-Luc ROBLIN
Le 25 novembre 2024 Gérard HOUE

AUGUSTIN FAHY, UN JEUNE CHOISÉEN TRÈS PROMETTEUR

Comme nous vous en parlions déjà dans le bulletin municipal de janvier dernier, Augustin FAHY est une graine de champion !

Il a franchi un nouveau cap pour cette saison en intégrant le programme U-19 de la Groupama-FDJ et en passant ainsi en catégorie sportif de haut niveau.

Astreint à un entraînement plus intensif et au respect d'une stricte hygiène de vie au quotidien, il mène sa nouvelle carrière de front avec ses études en alternance.



Cela ne peut se faire que grâce au soutien sans faille de ses parents et à des aménagements de son emploi du temps accordés par son employeur.

Comme vous pourrez le constater, son palmarès est impressionnant :

- Champion départemental de cyclocross 2024
- Champion île de France de cyclocross 2024
- Une dizaine de victoires sur route en 2024
- Vainqueur d'une manche de la coupe de France sur route 2024
- Plusieurs top 10 sur la coupe de France cyclocross 2024
- Actuellement 6^{ème} au classement général de la coupe de France de cyclocross 2024
- Vainqueur du Tour de l'Aisne 2024

Bonnes courses Augustin et bravo pour tous ces podiums.

FERMETURE DE LA SALLE DES FÊTES



La salle des fêtes sera fermée de mi-janvier à mi-juillet pour travaux.

Il s'agit de la dernière tranche du programme de sa rénovation, à savoir isolation des murs périphériques, remplacement des fenêtres, pose d'un nouveau carrelage et nous espérons plus si les finances nous le permettent...

INONDATIONS

Les inondations en Seine-et-Marne et à Choisy-en-Brie : un impact dévastateur et les enjeux des assurances.

Cette année, les habitants de la Seine-et-Marne, dont les Choiséens, ont été confrontés à plusieurs vagues d'inondations dévastatrices. En février, août et octobre, des épisodes de crue ont provoqué d'importants dégâts matériels et affecté le quotidien de nombreuses familles et entreprises. Ces événements ont conduit par deux fois à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soulignant ainsi la gravité de ce phénomène pour notre commune.

Au mois de février, des pluies soutenues ont entraîné une montée des eaux dans plusieurs communes de Seine-et-Marne, notamment Choisy-en-Brie. Mais c'est surtout durant les mois d'août et d'octobre que les dégâts ont été les plus sévères. Des crues subites, amplifiées par des épisodes de pluies torrentielles, ont dévasté les zones résidentielles et agricoles, causant des dommages irréparables dans certains secteurs.

La procédure d'indemnisation par les assurances n'est pas toujours simple. En effet, bien que les inondations aient été reconnues comme catastrophes naturelles, les délais de déclaration, les franchises et les limites de couverture peuvent parfois laisser les victimes dans une situation difficile. De plus, certaines d'entre elles se trouvent confrontées à des délais de remboursement longs et à une prise en charge parfois insuffisante pour couvrir l'ensemble des pertes subies.

Les inondations de cette année rappellent avec force la vulnérabilité de certaines zones face aux aléas climatiques. Bien que les assurances jouent un rôle essentiel dans l'indemnisation des sinistrés, il est indispensable de prendre des mesures préventives pour se protéger efficacement contre les risques d'inondation qui pourraient malheureusement devenir de plus en plus fréquents et graves dans le contexte de changement climatique. Il convient donc d'en tenir compte dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et de l'aménagement futur de notre territoire.

La région Ile de France a initié une procédure d'attribution de subventions en urgence afin de permettre aux communes d'engager des travaux. Nous avons aussitôt saisi cette opportunité et venons de nous voir attribuer la somme de 12 698,00 € qui sera affectée à la remise en état des ouvrages favorisant l'écoulement des eaux.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Si les poilus qui ont survécu aux combats ont maintenant rejoint les leurs au royaume des ombres, le souvenir, lui, doit rester intact en leur mémoire. C'est dans cet esprit que s'est déroulée la commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale.

Au matin du 11 novembre dernier, Choiséennes et Choiséens se sont réunis devant la mairie direction le cimetière communal pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de deux jeunes hommes qui donnèrent leur vie pour leur pays !!

Puis le cortège prit la direction du monument aux morts, ou, après le traditionnel dépôt de gerbe, les enfants de l'école de Chartronges ont lu l'interprétation du témoignage d'un soldat. Ensuite, Monsieur le Maire a donné lecture du discours du Ministre des armées. Retour vers la salle des fêtes pour le vin d'honneur offert par la municipalité. Merci encore à tous les participants.



INITIATION À LA FABRICATION DU JUS DE POMMES

Le 19 octobre dernier, vos deux adjoints ont été conviés à la fabrication de jus de pommes artisanal.

C'est dans le verger communal, en face de la mairie, que l'aventure débute. Les enfants contribuent au ramassage des pommes.

La récolte sera ensuite nettoyée avant d'être broyée et déposée dans le pressoir.

Une fois ce dernier fermé, voici le temps de l'effort avant de récupérer l'or jaune.

Merci à Monsieur FURRER pour ce moment fort agréable qui nous a permis un réel retour aux sources.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMR



L'Assemblée Générale de l'ADMR s'est tenue le 5 octobre en présence d'élus et de quelques adhérents.

Le dynamisme et la bonne santé de notre association ont été mis à l'honneur par son président.

SALON DES SAVEURS



C'est avec joie que nous avons accueilli des nouveaux exposants pour notre traditionnel salon des saveurs : un ostréiculteur qui a ravi les amateurs d'iode et les délicieux macarons de Montolivet. Sans oublier nos exposants assidus : champagne, vins d'Alsace et de Bordeaux, miel de Choisy, saucissons, bière du Boschet, la charcuterie fertoise et les produits franc-comtois.



Ce fut un week-end réussi grâce à la météo et aux nombreux visiteurs. Rendez-vous en octobre 2025 !



UN REGAIN DE MANIFESTATIONS POUR FINANCER LA CLASSE VERTE DES CP/CE1

Les CP/CE1 vont partir en classe verte en 2025. Pour financer ce projet pédagogique, plusieurs événements ont été mis en place. Tout d'abord, une vente de cookies a lieu tous les vendredis à la sortie des écoles, et la traditionnelle vente de chocolats pour les fêtes de Noël a été renouvelée.

Samedi 27 novembre, un loto a été organisé par Sylvie LANGLOIS. Grâce aux dons des commerçants choiséens, au prêt des salles par la mairie et à l'aide des parents d'élèves, les joueurs sont venus nombreux. Merci à tous pour cette soirée réussie.



Enfin, les parents d'élèves ont tenu un stand de vente de jacinthes le 7 décembre.



HALLOWEEN



La fête d'Halloween a été un moment magique, avec la participation d'environ 80 petits monstres. Les activités et la chasse aux bonbons dans les rues de Choisy ont été un franc succès.

BEAUJOLAIS NOUVEAU



Malgré la chute abondante de neige, le jeudi 21 novembre vous avez été nombreux à venir déguster le vin primeur de cette année 2024.

Bien difficile de définir les parfums de ce vin... un goût de banane, cerise ou autre mais certainement plus le goût de la convivialité.

Prochaine dégustation de ce breuvage le jeudi 20 novembre 2025.

BOURSE AUX JOUETS

La Bourse aux jouets a été l'occasion pour de nombreuses familles de trouver des trésors tout en donnant une nouvelle vie à des jeux et jouets.

Cet événement a non seulement permis de faire de bonnes affaires, mais aussi de promouvoir la solidarité et la réutilisation.



CABARET À TINQUEUX



Le 30 novembre, l'association « ANIMATION LOISIRS » a proposé une soirée au cabaret « le K » à Tinquex (51).

C'est avec 56 participants que nous avons pu apprécier ce lieu magique qui nous a offert un magnifique spectacle avec ses danseurs et ses humoristes.

LOTO FESTIF ANIMATION LOISIRS

Ce 14 décembre en soirée, c'est avec une centaine de participants que les boules ont résonné dans le boulier.

De nombreux lots dont des bons d'achat, paniers gourmands, et produits festifs ont été gagnés.



L'ADMR, UN PROGRAMME BIEN CHARGÉ !



Octobre Rose a été l'occasion pour nos adhérents de confectionner des petites cartes à colorier sur l'initiative de Julie, notre intervenante.

Aux prémices de l'hiver, Nicole, Julie et Margaux ont réuni quelques adhérents à la salle RIVIERE pour confectionner une soupe de légumes. Chacun est rentré chez soi avec ce délicieux breuvage bien réconfortant.



« Le bonheur supprime la vieillesse » citation de Franz KAFKA.

Quatre bénéficiaires de l'ADMR ont partagé un moment convivial autour d'un repas au restaurant Entre Ciel et Terre accompagnées de Charlène, notre intervenante. Cette idée lui est venue de par son expérience : « Notre travail consiste à accompagner au mieux nos aînés, certains ne peuvent pas ou plus aller au restaurant. J'ai souhaité prendre du temps pour vivre un moment avec eux en dehors de leur quotidien » dit Charlène.

Nous la remercions vivement pour cette excellente initiative que nous espérons la première d'une longue série.

Apprendre à bouger et à écouter son corps avec bienveillance, faire des gestes simples au son d'une musique douce, tels sont les conseils donnés par Murielle IKARETH lors d'une séance avec les bénéficiaires de l'ADMR. Quelques rythmes endiablés ont même donné l'occasion à certains de se déhancher sur le «dance floor» de la salle RIVIERE.



VENTE DE CHRYSANTHÈMES



Samedi 26 octobre, la municipalité a mis en place, en partenariat avec Amélie DESAINT, fleuriste à Choisy-en-Brie, une vente de chrysanthèmes sur le parvis de l'église en vue de fleurir les sépultures de nos défunts pour la TOUSSAINT.

Cette initiative fut réellement appréciée par nos habitants et Amélie était satisfaite de sa journée.

Que dire de plus hormis, « à l'année prochaine ! ».

MON BEAU SAPIN...



Le samedi 7 décembre, la société VANDENLINDEN était présente sur la place de l'église pour le rendez-vous annuel tant attendu par un grand nombre d'entre nous : l'achat du sapin.

Comme à l'habitude, un grand choix de tailles, Nordmann ou Epicéa, ont permis à chacun de trouver son bonheur.

Leur passage à Choisy-en-Brie marque le lancement de la magie de Noël.

NOËL DES ENFANTS



Un grand merci à tous les enfants qui ont participé avec enthousiasme au spectacle de magie et apprécié la venue du Père Noël !



Vous avez tous apporté un peu de magie et de féerie, et nous sommes heureux d'avoir partagé ces instants de bonheur avec vous.

PETITE PAUSE GOURMANDE DE SAISON POUR LES RANDONNEURS



Le mois de décembre évoque le moment des fêtes mais aussi une véritable tradition, celle du vin chaud. Comme chaque année, l'association "Jeunes d'Autrefois" de Choisy-en-Brie a offert à ses randonneurs le vin chaud accompagné de pain d'épice et de petites friandises.

Après l'effort, le réconfort !

L'ATELIER D'ART FLORAL PRÉPARE NOËL



Ambiance studieuse et concentration maximale lors de l'atelier d'art floral du jeudi 12 décembre, animé par Florence LANGE. Au programme de cette séance, la création d'un centre de table pour les fêtes de fin d'année...



Après une heure et demie de fabrication toutes les participantes et l'animatrice étaient ravies de leurs créations.

Vous pouvez rejoindre ce groupe qui propose un bouquet par mois sur des thèmes toujours différents et originaux. De quoi épater la famille et les amis en laissant libre cours à votre imagination, sous l'œil attentif et les conseils de Florence.

AMBIANCE DE NOËL AUX COURS DE DANSE EN SOLO



Vous aimez la musique et danser ? Vous n'avez pas de cavalier(e)...

Venez participer aux cours de danse solo proposés le lundi par l'association « Jeunes d'Autrefois ». Vous pourrez y apprendre les pas de tango, rock'n roll, disco et plus encore, sur les chorégraphies de Françoise. Pour le dernier cours de l'année, chacun a joué le jeu de la « tenue de Noël ».

LES COLIS DE FIN D'ANNÉE



Les 19 et 20 décembre, ce sont quelques 143 colis gourmands qui ont été distribués à la salle des fêtes.

Comme nous l'entendons régulièrement, la réception de son premier colis « met un coup de vieux ! ». Mais rassurez-vous, les artères comptent moins que le cœur et peu importent les années, pourvu qu'on reste jeune d'esprit !

Nous vous rappelons que pour en bénéficier, il faut être âgé de 69 ans révolus, être inscrit sur les listes électorales et habiter la commune que ce soit en résidence principale ou secondaire.

COLLECTE DES SAPINS



La municipalité a décidé de renouveler l'opération de collecte des sapins après les fêtes.

Nos agents communaux passeront le matin des lundis 06 et 13 janvier à partir de 8h sur l'ensemble de la commune.

CARNAVAL 2025

Le printemps n'est pas encore arrivé, mais pensons déjà au prochain carnaval prévu le 15 mars 2025.

Pour lui redonner une dynamique, les quatre communes du RPI, à savoir Choisy-en-Brie, Chartronges, Leudon-en-Brie et Saint-Mars-Vieux-Maisons ont décidé, sous couvert de l'Amicale Scolaire, que chaque village réaliserait son propre char. Au delà d'un renouveau, c'est aussi un projet intergénérationnel pour chacun de nos villages.

En effet, petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, nous avons besoin de vous pour construire ce char qui représentera CHOISY !

Alors si vous avez des idées, des dons artistiques, des matériaux à donner ou juste du temps à partager, rejoignez-nous !

Une réunion d'information est prévue le 15 janvier 2025 à 19h à la salle des fêtes.



AGENDA

- 11 janvier 2025 : Vœux du Maire
- 01 février 2025 : Soirée Théâtre à MONTMIRAIL organisée par ANIMATION LOISIRS
- 19 février 2025 : Cinéma pour les enfants organisé par l'AMICALE SCOLAIRE
- 15 mars 2025 : Carnaval à Choisy-en-Brie organisé par l'AMICALE SCOLAIRE
- 15 mars 2025 : Soirée Carnaval organisée par l'AMICALE SCOLAIRE
- 13 avril 2025 : Chasse aux œufs de l'AMICALE SCOLAIRE dans l'aire de jeux de Choisy-en-Brie

DES PROBLÈMES DE TENSION ÉLECTRIQUE ?

Vous avez des problèmes de tension électrique ou une mauvaise qualité de fourniture d'électricité au sein de votre logement ?

Le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) lance une campagne de pose d'enregistreurs de tension aux domiciles d'usagers afin de répertorier les administrés qui subissent des contraintes de tension et de les confirmer.

L'objectif de cette opération est de vérifier la qualité de desserte électrique et de planifier d'éventuels travaux de renforcement du réseau. Les enregistreurs sont posés aux bornes aval des disjoncteurs des abonnés pendant huit jours consécutifs afin d'enregistrer une semaine de consommation moyenne conformément à l'arrêté du 24 décembre 2007.

Cette prestation est prise en charge à 100% par le SDESM, aucune contribution financière ne vous sera demandée et les appareils seront posés par un électricien habilité.

Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la mairie.

UNE NOUVELLE PRATICIENNE AU SEIN DU CABINET D'OSTÉOPATHIE DE CLÉLIA DONNA

Au vu de la demande croissante et afin de répondre au plus vite à vos besoins, depuis le mois de décembre, Madame Onintsoa ORMES intervient au cabinet situé au 12, grande rue sur les jours d'absence de Madame Clélia DONNA. Lors de la prise de rendez-vous, via Doctolib ou au 06.58.43.01.36, vous aurez ainsi la possibilité de choisir entre les deux praticiennes.

INSCRIPTIONS DES ENFANTS EN MATERNELLE

Les enfants nés en 2022 doivent être inscrits à l'école pour la rentrée prochaine. Pour ce faire, rendez-vous dans votre mairie avec une pièce d'identité des parents, le livret de famille et le carnet de santé avec vaccinations de l'enfant à jour.

Une fois ces documents contrôlés, un certificat de scolarité vous sera délivré et il vous appartiendra de planifier un rendez-vous avec la directrice de l'école, en présence de l'enfant, pour valider l'inscription.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS

Des vols à la fausse qualité sont signalés sur le département. Pour se prémunir de ces faits, l'opération « tranquillité seniors » a été mise en place. Elle consiste à s'enregistrer auprès de la Gendarmerie en remplissant une fiche disponible en mairie. En cas d'enregistrement, cela permet de gagner du temps en cas d'appel au 17.

En effet, lorsque l'opérateur prend l'appel, il sait déjà qui appelle, pourquoi il appelle, et si la communication est coupée, il peut engager un équipage sur place.

Comme d'habitude, EN CAS D'URGENCE ON FAIT LE 17.

